

## Règlement du concours de poésie « Poésie, Slam ... Même pas peur !!! » Acte VII

Dans le cadre du 21<sup>ème</sup> Printemps des Poètes 2019, le pôle territorial des Hautes Terres d'Oc, en partenariat avec les bibliothèques et les acteurs culturels du territoire, organise la septième édition du concours de poésie en langues française ou occitane.

Le concours, gratuit, est ouvert aux enfants et aux adultes.

Les productions sont individuelles ou collectives.

Les adultes s'inscrivent dans le cadre de catégories.

La participation gratuite consiste en l'envoi d'un texte dactylographié ou écrit lisiblement.

Le jury classera les œuvres par public, par catégorie, poème individuel ou poème collectif, en français ou en occitan.

### Les participations individuelles :

- **Pour les enfants :** Format libre

Un thème : l'eau

- ◇ Enfants – de 10 ans
- ◇ Jeunes de 10 à 13 ans
- ◇ Jeunes de 14 à 18 ans

- **Pour les adultes :** Format A4

6 catégories :

L'humour - Les uns avec les autres - D'ici et d'ailleurs - Occitan -

Expression libre - une catégorie sur la thématique de « l'eau »

Le candidat adulte devra impérativement préciser **la catégorie** pour laquelle il concourt. Il enverra au maximum un texte par catégorie.

### Les participations collectives :

Un thème : l'eau

- ◇ **dans le cadre d'un établissement scolaire :** préciser la classe, l'âge des élèves, le professeur responsable
- ◇ **dans le cadre d'un centre de loisirs, d'un atelier périscolaire...** : préciser l'âge des enfants, l'animateur responsable

- **pour une autre association ou groupe de personnes :** préciser la personne responsable du groupe, le nom de l'association
- Il n'y a pas de catégories pour les participations collectives.

Les textes doivent être envoyés par courriel : [noelle.salvy@hautesterresdoc.fr](mailto:noelle.salvy@hautesterresdoc.fr) ou par courrier à « **Hautes Terres d'Oc – Hôtel de Ville – 81260 BRASSAC** » ou déposés en main propre dans les bibliothèques (Albine, Bout-du-Pont-de-l'Arn, Brassac, Fraïsse-sur-Agoût, Lacaze, La Salvetat-sur-Agout, Labastide-Rouairoux, Lacaune-les-Bains, Murat-sur-Vèbre, Roquecourbe, Saint-Amans-Valtoiret, Saint-Pierre-de-Trivisy, Vabre, Viane), au plus tard **le samedi 21 avril 2019**.

Chaque candidat, par son envoi, garantit l'authenticité de son texte. Il fait clairement figurer nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, son âge et la catégorie (pour le candidat adulte) dans laquelle il concourt sur un papier libre (différent du papier où est rédigé le texte) pour que son anonymat soit respecté pendant la délibération du jury.

Le jury est constitué de représentants des bibliothèques des Hautes Terres d'Oc, de professeurs de littérature des collèges, de membres d'associations culturelles, de gagnants du concours des éditions précédentes et d'élus.

### À noter dans vos agendas

**La remise des prix aura lieu le samedi 22 Juin 2019 à 15h30, à l'auditorium du château de Lacaze** avec tous les participants.

Les lauréats recevront un prix (livre, matériel d'art créatif, entrée dans un musée ...). Avec l'autorisation de chaque candidat, les poèmes primés seront publiés dans un recueil numérique.

Les candidats, ayant obtenu un 1<sup>er</sup> prix, seront invités à préparer (échauffement vocal, répétition) et à enregistrer leur création avec Jérôme Pinel, 1<sup>er</sup> prix au Grand Slam National de France 2018 en équipe ET en individuel, un technicien du son et un musicien afin de créer un recueil sonore.

Lors de la remise des prix, un spectacle issu des ateliers création - spectacle Poésie/Slam, animé par Jérôme Pinel, vous sera présenté par les participants.

Si vous souhaitez participer aux ateliers (3 demi-journées), contactez Noëlle Salvy au 05 81 43 65 61.